



Une entrée dans les lieux réussie

- ▶ Un Guide d'Accueil comportant des informations pratiques sur votre logement et son environnement vous est remis lors de votre entrée dans le logement.
- ▶ Nous vous garantissons le bon fonctionnement des équipements techniques de votre nouveau logement.
- ▶ Nous vous offrons une assistance gratuite dans toutes vos démarches liées à votre entrée dans le logement.

En savoir plus

☐ Habitats de Haute-Alsace s'engage à vous fournir une information claire et de qualité sur votre nouveau logement :

- A la signature du bail, nous vous remettons le Guide d'Accueil du locataire contenant les documents contractuels ainsi que les informations pratiques sur les services proposés par Habitats de Haute-Alsace (la plaquette de présentation de votre résidence, les coordonnées des entreprises assurant l'entretien des équipements,...).
- Lors de l'entrée dans votre logement, votre correspondant de site vous fait une présentation du logement (fonctionnement des équipements techniques) et de son environnement (locaux annexes, espaces communs,...).

☐ Habitats de Haute-Alsace s'engage à mettre à votre disposition un logement de qualité :

- Tous les équipements de votre logement ont été contrôlés et sont en bon état de fonctionnement.
- Dans chaque pièce de votre logement le point lumineux est équipé d'une douille et d'une ampoule.
- L'abattant des WC est neuf et la serrure de la porte d'entrée changée.
- Les éventuels travaux qui n'ont pas pu être réalisés au moment de votre entrée dans le logement sont commandés aux entreprises. Vous pouvez en prendre connaissance auprès de votre correspondant de site.